



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 18948

Texte de la question

M. Michel Liebgott interroge M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur le devenir de la filière des sciences économiques et sociales dans le projet de réforme des lycées voulue par le Gouvernement. L'évolution des attentes de la communauté éducative lycéenne, comprenant les enseignants, les parents et les élèves, a rendu nécessaire la réforme présentée récemment dans ces grandes lignes par le Gouvernement. Si l'équilibre entre filière scientifique et filière littéraire est justement affirmé comme indispensable, la filière économique et sociale semble avoir été oubliée. Plusieurs économistes, historiens, sociologues et autres personnalités se sont émus de cet état de fait sous la forme d'une pétition adressée au Gouvernement. Il est incontestable que l'enseignement de cette matière a permis d'enseigner dès le lycée le fonctionnement de la vie sociale de notre pays, entrant de ce fait parfaitement dans le cadre de la priorité à donner à l'enseignement de la citoyenneté au lycée. De plus, elle demande des qualités très variées aux élèves : aussi bien la rigueur scientifique du raisonnement que les qualités littéraires de rédaction et de réflexion. Il lui demande donc de préciser les intentions du Gouvernement quant à la place de la filière économique et sociale dans la future organisation des lycées.

Texte de la réponse

Les rumeurs faisant état d'une éventuelle suppression de la filière économique et sociale de la voie générale du lycée sont sans fondement. Les partenaires concernés, et notamment l'association des professeurs de sciences économiques et sociales, ont reçu toutes les informations utiles au cours de multiples entretiens. La journée consacrée à cette discipline, organisée à Rennes par M. le professeur Daniel Cohen, a seulement indiqué que des discussions demeurent indispensables pour surmonter les divergences sur la place et la nature des mathématiques à enseigner, sur l'articulation entre sociologie et économie, sur l'harmonisation indispensable de l'histoire et de la géographie avec les sciences sociales. Les enseignants seront bien sûr associés à ce travail constructif.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18948

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 septembre 1998, page 5004

Réponse publiée le : 12 octobre 1998, page 5556